



## DES ACTIONS PARTOUT LE 31 MARS

### La mobilisation, c'est la clé

**W**OW ! Quelle manifestation, le 20 mars dernier ! Nous étions 75 000 personnes qui travaillons dans la santé, les services sociaux, l'éducation, la fonction publique, pour envoyer un message clair au gouvernement : nous voulons de bonnes conventions, un salaire décent, des conditions qui permettent d'attirer et de retenir un personnel compétent pour NOS services publics !

Si vous y étiez, vous avez dû rencontrer plusieurs collègues, de la santé et des services sociaux. Les syndiqué-es FSSS étaient présents en grand nombre. Nous vous félicitons pour la grande mobilisation, dans toutes les régions, dans tous les milieux de travail. Il faut continuer à maintenir la pression. Il faut que toutes et tous, dans notre milieu de travail, soient informé-es et mobilisé-es.



#### Négocier c'est bien, mais régler c'est mieux !

La présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, en réaction à la magnifique manifestation du Front commun, le 20 mars dernier, a réitéré son intention de parvenir à une entente le 31 mars. Elle a indiqué que « manifester c'est bien, négocier c'est mieux »... Nous lui rétorquons que « négocier c'est bien, mais régler c'est mieux ! »

Nous sommes à pied d'œuvre pour tenter de trouver un règlement satisfaisant pour le 31 mars. Nous rencontrons le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) de façon intensive. Nous sommes en mode blitz de négociation. Nous espérons que la partie patronale a bien saisi, comme nous, ce que veut vraiment dire le mot BLITZ !

Depuis une semaine, le porte-parole patronal à notre table santé et services sociaux a été remplacé. Le nouveau porte-parole est François Perron, un avocat en relations du travail. La FSSS est prête à travailler nuit et jour pour en arriver à un règlement satisfaisant qui améliore les conditions de travail des membres ; nous en attendons de même du nouveau porte-parole et de son équipe.

#### Le 31 mars, une date charnière

Deux événements marquent cette date : c'est le moment où nous souhaitons parvenir à des ententes négociées. Et c'est

la fin de l'odieux décret qui, en 2005, nous a été imposé par le gouvernement Charest.

En décembre 2005, notre droit de négocier a été complètement nié, nos conditions de travail ont été imposées, des mesures répressives pour empêcher certains droits syndicaux de s'exercer ont été mises en place. Il faut donc souligner le 31 mars de façon éclatante !

Nous vous demandons de contacter votre syndicat et d'être prêt-e à bouger le 31 mars avec vos autres compagnons de travail qui font partie du Front commun. Nous suggérons aux syndicats de rencontrer les employeurs, pour leur rappeler notre volonté de régler. Nous voulons que ces rencontres se fassent en grosse délégation, vous pouvez y participer !

Nous demandons aussi aux syndicats d'être visibles, partout, en masse, à l'extérieur des milieux de travail. N'oubliez donc pas le 31 mars et prenez les informations auprès de votre délégué-e syndical-e ou de votre exécutif. Soyez prêt-e à soutenir la négociation, par votre engagement personnel, comme vous l'avez fait de si belle façon, lors de la manifestation du 20 mars !

#### Les épinglettes

Faites vite ! Il y a des épinglettes aux couleurs de la FSSS, «La négo tout le monde y gagne» qui sont disponibles. Il s'agit de se les procurer auprès de votre syndicat qui verra rapidement à en commander à la comptabilité de la FSSS. Portez-la fièrement !

*Vos comités de négociation FSSS*

